

**SENHALIZACION
DIRECCIONALA BILINGÜA
DE LAS ROTAS**

**SIGNALISATION
DIRECTIONNELLE
BILINGUE ROUTIÈRE**

FULKUP Jakez L'exemple breton



JALONNEMENT ROUTIER BILINGUE EN BRETAGNE

■ Principes généraux du bilinguisme dans la vie publique

- Prise en compte d'un fait linguistique sur un territoire donné
- Utilisation volontaire de deux langues afin d'offrir une même information

■ Intérêt de la démarche pour une langue minoritaire

- Réinvestir l'espace public
- Inexistence dans l'espace public = condamnation à terme
- Donner une valeur économique, culturelle, fonctionnelle
- Enjeu culturel, économique et humain

■ Implications du bilinguisme routier

- Prévoir dès la conception
- Traduction systématique (bilinguisme fonctionnel)
- Mettre en place des procédures de travail ad hoc
- Transmettre des consignes claires aux services concernés

■ En pratique en signalisation

- Pas de doublage des mentions identiques
- Respect de la toponymie originale
- Limiter le nombre des mentions
- Recherche d'une présentation claire et inventive

■ Ce que n'est pas le bilinguisme

- Maintenir une situation de diglossie (statuts différents)
- Une langue donne des informations, et l'autre sert de faire-valoir culturel
- Une démarche à court terme

■ Dans la signalisation

- On ne doit donc pas considérer que tout le monde parle français et que donc on doit « caser » le breton où on peut et si on peut
- Mais bien que certaines personnes vont lire l'information en français et que d'autres vont la lire en breton
- Donc on se doit d'offrir à chacun la même qualité de service

LE CADRE FRANCAIS

SIGNALISATION ROUTIERE ET BILINGUISME

■ 3 principes

- Limiter le nombre de mentions
- Concentrer l'information
- Lisibilité

Le bilinguisme n'est pas réellement envisagé par les textes en dehors des zones frontalières



PAS D'INTERDICTION FORMELLE
Dans les faits tolérance
bienveillante là où initiative locale

LE BILINGUISME ROUTIER EN BRETAGNE

ORIGINES

- 1982 > Lois de décentralisation : volontarisme
- Demande sociale
 - Municipalités
 - SAB
- 1984
 - Tolérance du Ministère de l'Équipement
 Quelques réalisations : CG 22 (accord pour la signalisation d'entrée d'agglo.), Carhaix

ORIGINES

- 1985 - 1986
 - Expérimentation et extension dans les Côtes-d'Armor
- 1986
 - CG 29 : avis favorable aux panneaux d'entrées et sorties d'agglomération

ESSOR

- Finistère
 - 1990 : signalisation directionnelle bilingue sur le réseau départemental
 - Encouragement des communes
 - 1998 : toute modification doit prendre en compte le bilinguisme
 - Poursuite dans les années 2000
- Morbihan
 - Fin 2004 : adoption d'un programme de signalisation directionnelle

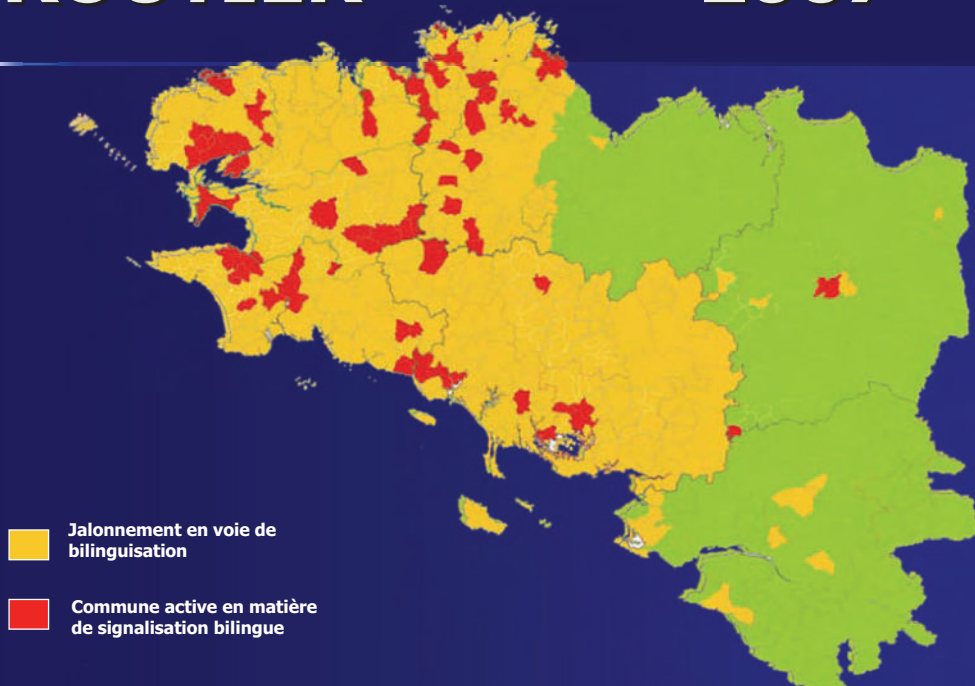
ESSOR

- Communes :
 - 22 : Guingamp, Lannion, Paimpol, Rostrenen...
 - 29 : Carhaix, Communauté Urbaine de Brest, Douarnenez, Landerneau, Quimper, Pluguffan...
 - 56 : Lorient, Vannes, Lanester, Pontivy, Guidel, Baden...
 - 35 : Rennes, Cesson-Sévigné, Fougères
 - 44 : Guérande, Batz-sur-Mer, La Turballe, Le Pouliguen, Le Croisic, Blain, La Grignonais, Le Gavres
- Densification
 - Plaques de rues
 - Équipements municipaux
 - Qualité accrue dans la présentation

MOUVEMENT GÉNÉRAL

- Banalisation du bilinguisme
- Extension géographique
- Généralisation dans les grandes agglomérations et chefs-lieux de cantons
- Plus grand respect des deux langues

ETAT DU BILINGUISME ROUTIER 2007



ASPECT QUALITATIF

- Absence de normes communes
- Italique dans le jalonnement départemental
- Utilisation résiduelle de polices folkloriques
(certaines communes surtout 56)
- Tendance à un meilleur respect des deux langues dans les villes



**Plogastel-
Saint-Germain**

Spézet



Auray



Châteaulin



Morlaix



Ploërdut



Le Fauët



La Feuillée





Rosporden



Ploemeur

Limites départementales



Limites départementales



Route nationale, breton identique au français (RN164)



Route départementale, Breton en italique (D769)

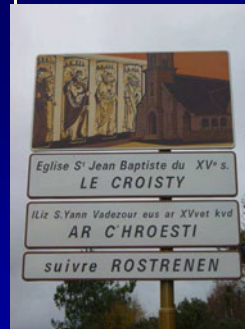
Gourin



Cléguer



Pays du Roi Morvan



Guerlesquin

Ploemeur



Lorient



Lorient



Carhaix



Baden



Landerneau



Quimper



Plomeur

